

Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne
Conseiller Général de Bergerac 1

Bergerac, le 17/02/2012

Monsieur Alain ROUSSET
Président
Hôtel de Région
14 Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

N. REF. : DG/SG/2-85-1
TRANSPORTS/FERROVIAIRES

OBJET : modernisation de la ligne ferroviaire Bergerac-Bordeaux.

Monsieur le Président, *Cher Alain,*

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'urgence du lancement de l'étude des différentes options de modernisation de la ligne ferroviaire Bergerac-Bordeaux dans la perspective d'arrivée de la LGV en 2017 à Bordeaux.

Cette étude préalable doit permettre de déterminer le parti d'aménagement de la ligne ; rebroussement du TGV vers Bergerac, ce qui supposerait l'électrification de la ligne ; doublement de la ligne, ce qui permettrait d'accélérer et de développer le trafic ; aménagements plus limités, mais garantissant plusieurs liaisons aller-retour quotidiennes, en 3 heures environ, entre Bergerac et Paris.

Elle devient désormais urgente, car une fois le choix d'aménagement effectué, une autre étude devra être conduite pour fixer les aménagements de détail. Selon les responsables de Réseau Ferré de France, un délai de deux ans sera ensuite nécessaire pour définir les contraintes de trafic liées aux travaux, et un nouveau délai de deux ans sera également nécessaire pour mener les travaux eux-mêmes.

M. de Montvalier, responsable régional de RFF m'indique qu'il vous a transmis il y a deux mois le projet de convention de financement de la première étude.

J'observe que l'étude préalable à l'aménagement de la ligne Limoges-Périgueux liée au projet d'arrivée de la LGV à Limoges, vers 2020, est déjà lancée.

Je vous serais donc très reconnaissant de répondre positivement le plus tôt possible pour que l'étude Bergerac-Bordeaux puisse être lancée et pour que les délais nécessaires pour être au rendez-vous de la mi-2017 soient tenus.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Dan Garrigue
Daniel GARRIGUE.